



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
17 février 2023
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2110/2011^{*,**}

<i>Communication soumise par :</i>	M. R. T. et consorts
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	Les auteur(e)s
<i>État partie :</i>	Australie
<i>Date de la communication :</i>	12 octobre 2011 (date de la lettre initiale)
<i>Question(s) de fond :</i>	Expulsion vers la République islamique d'Iran

Le 23 juillet 2021, le Comité, ayant perdu tout contact avec les auteur(e)s, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2110/2011.

* Adoptée par le Comité à sa 132^e session (28 juin-23 juillet 2021).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Mahjoub El Haiba, Furuya Shuichi, Carlos Gómez Martínez, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Kobauyah Tchamdja Kpatcha, Hélène Tigroudja et Gentian Zyberi.

